

La chorale

au collège Jean Moulin

Enseignement facultatif de chant choral (EFCC)

Pour qui ?

Pour les collégiens et collégiennes de tous les niveaux.

Pas d'audition de sélection.

Les qualités requises :

avoir envie de chanter en groupe et être motivé.e par la réalisation d'un spectacle musical,
être prêt.e à s'engager et à participer avec régularité pendant une année scolaire.

Si je crois que je chante mal, mais que j'aime chanter ? Je viens !

Les méthodes d'apprentissage et aussi le fait de chanter en groupe me permettront de progresser et de m'améliorer.

De quoi s'agit-il ?

La chorale se réunit une heure par semaine sur le temps de midi.

On y apprend des chants à l'unisson et en polyphonie (1 et 2 voix).

L'objectif est la préparation et la réalisation d'un spectacle musical à la fin de l'année scolaire, en partenariat avec des chorales d'autres collèges.

Le spectacle a lieu dans une salle de spectacle, avec la collaboration de professionnels.

Et si j'aime chanter, mais que l'idée de participer à un spectacle me fait peur ?

Je viens !

Grâce au travail effectué je serai bien préparé.e et le fait de chanter en groupe me donnera de l'assurance.

Les bénéfices

Une mention sur le bulletin semestriel en lien avec le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) permet une valorisation des compétences développées : investissement dans l'activité, respect et écoute des autres, compétences artistiques et musicales développées.

En 3^{ème}, l'EFCC est valorisé dans l'obtention du diplôme national du brevet (DNB)

Deux possibilités s'offrent aux candidat.e.s pour valoriser le suivi de l'EFCC pour l'obtention du diplôme :

- ⇒ Si le candidat ou la candidate suit l'EFCC en 3^e, 10 à 20 points supplémentaires sont attribués en fonction de l'acquisition des apprentissages.
- ⇒ Lors de l'épreuve orale du DNB, le candidat ou la candidate peut présenter le ou les projets chorals auxquels il ou elle a participé depuis la 5^e (cycle 4). Dans ce cas, la soutenance présente les œuvres travaillées, les difficultés rencontrées, les grandes étapes de la progression du travail, l'organisation et la gestion des différentes facettes du spectacle prévu ou réalisé.

Comment et quand s'inscrire ?

A la rentrée de septembre auprès de l'enseignante d'Education musicale.